

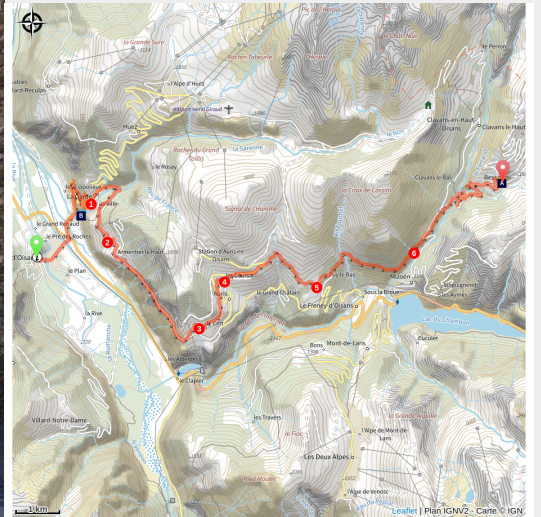
Du Bourg d'Oisans à Besse (GTE VTT)



Parc national des Ecrins - Le Bourg-d'Oisans



Village Besse en Oisans (© Maillet Thierry)



Pour s'élever sur les hauteurs de l'Oisans, certaines portions de goudron partagées avec des cyclistes venus parfois de loin, sont incontournables. Après environ 700m de dénivelé, l'itinéraire alterne entre sentiers techniques et portions de petites routes.

Quel cycliste passionné n'a pas entendu parlé de la célèbre montée de l'Alpe d'Huez ! On l'emprunte en partie pour commencer avant de profiter de superbes vues sur l'itinéraire en balcon reliant les villages surplombant les gorges de l'Infernet.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 24.3 km

Dénivelé positif : 1260 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Col, Histoire et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Maison du Parc de Bourg d'Oisans

Arrivée : Besse-en-Oisans

Balisage : ► Itinérance VTT

Communes : 1. Le Bourg-d'Oisans

2. La Garde

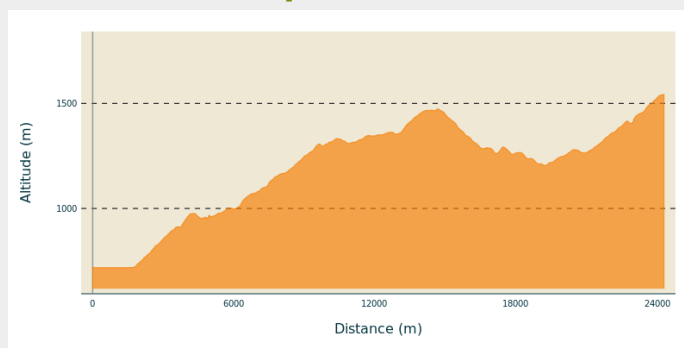
3. Auris

4. Le Freney-d'Oisans

5. Clavans-en-Haut-Oisans

6. Besse

Profil altimétrique



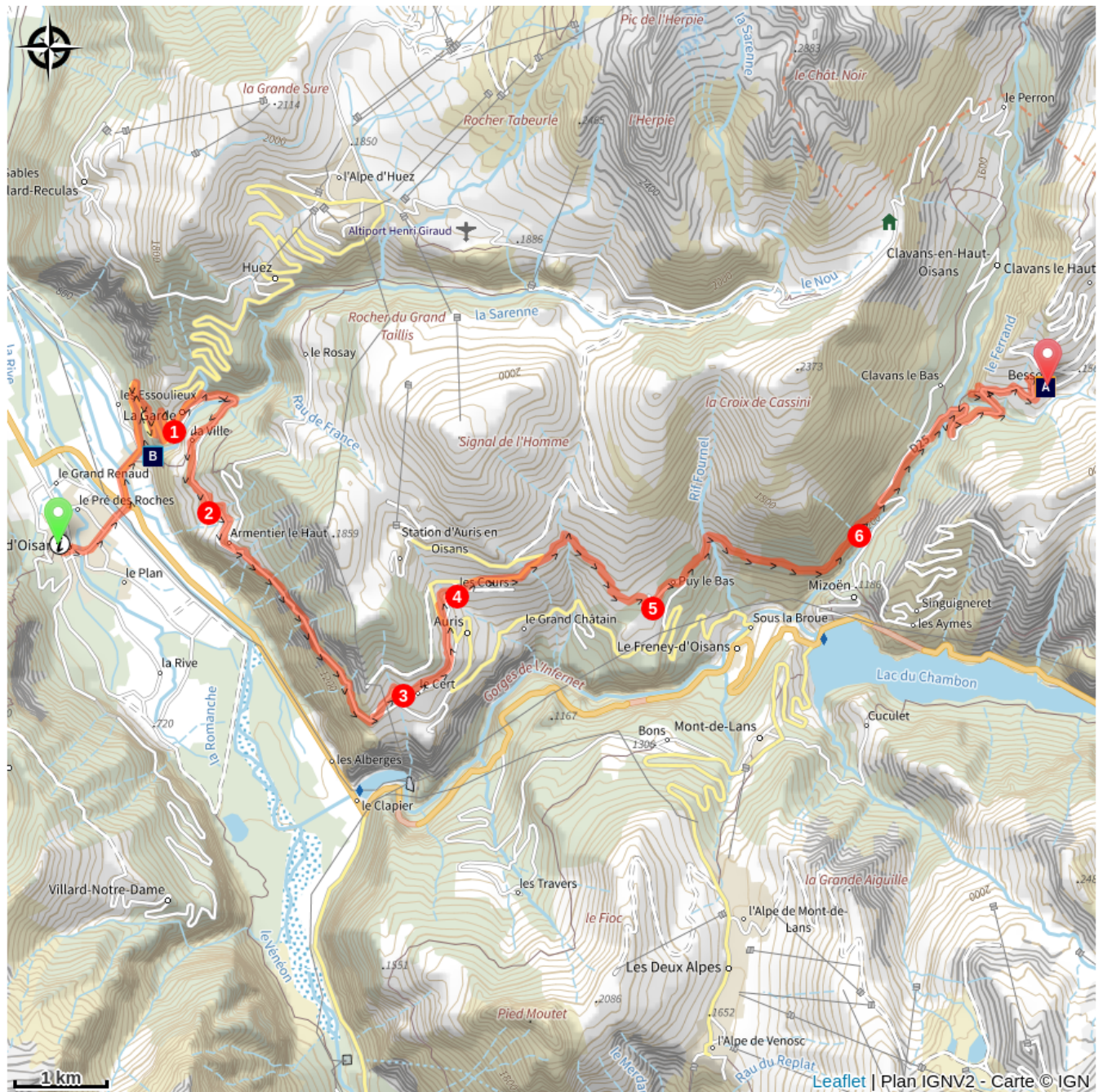
Altitude min 719 m Altitude max 1543 m

Cotation FFC : noir.

De la maison du Parc, continuer sur la rue Saint-Antoine de Bourg d'Oisans, puis rue Saint-Jean, continuer sur l'avenue Louis Faure, passer le Pont de la Romanche. Au rond-point, prendre à gauche puis à droite en direction de l'Alpe d'Huez. Monter jusqu'au premier hameau de La Garde, virage 16.

1. Au Virage 16, monter à droite vers Auris en Oisans sur la D211a jusqu'au hameau "La Ville". Continuer tout droit et au niveau du lavoir prendre le chemin à gauche.
2. A Armentier le Bas, monter la route à gauche puis à droite jusqu'à Armentier le Haut. Suivre la route en corniche à droite (D211A) jusqu'au lieu-dit Le Cert.
3. Au lieu-dit, prendre à gauche le sens interdit sauf riverain et monter le chemin Sainte Barbe à gauche puis le chemin muletier à droite en direction des cours. A la D211 A, monter 200m à gauche puis descendre le sentier. Rejoindre le village par la route à gauche.
4. Dans Les Cours, monter à gauche et prendre la D211e. Dans un virage, continuer sur le chemin à droite pour emprunter le chemin du Lauzat jusqu'à Puy Le Haut.
5. Continuer tout droit jusque Puy le Bas. Dans ce hameau tourner à gauche dans le chemin des Combettes (Prudence : plusieurs passages délicats, aériens et vertigineux, il est recommandé de descendre du vélo avant l'Oratoire du Follet et de ne remonter dessus qu'à la forêt).
6. 750m environ après l'oratoire du Follet, monter le sentier à gauche (poussages, sentier étroit, prudence jusqu'à la forêt). Monter ensuite la route à gauche. Vous pouvez, soit continuer à gauche pour rejoindre Clavans le Bas (Auberge du Savel avec borne de recharge) ou à droite pour rejoindre Besse (D25) (plusieurs hébergements).

Sur votre chemin...



 Besse-en-Oisans (A)

 Cascade de la sarenne (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Etape particulière avec des portions de route (c'est la seule étape du genre !) : prudence avec les voitures, respecter le code de la route.

Le passage entre Puy le Bas et Clavans est vertigineux et parfois exposé. Il est recommandé de descendre du vélo un peu avant l'Oratoire du Follet (point 6), et ce jusqu'à l'arrivée dans la forêt. Pour ceux qui n'aiment pas les passages vertigineux, possible de prendre la route jusqu'à Clavans : de Puy le Bas descendre la D211A jusqu'au Bourg du Freney d'Oisans. Prendre à gauche de la station-service et remonter un sentier raide, puis une piste, prendre à gauche en passant une barrière et descendre le long du barrage. Sous le barrage, prendre un sentier qui monte à gauche pour rejoindre la D25 après le pont sur le barrage. Prendre la D25 jusqu'à Mizoen puis Clavans ou Besse selon votre choix.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1470m.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1550m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1840m d'altitude !

i Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Oisans

Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 80 00 51

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Besse-en-Oisans (A)

L'arrivée à Besse en Oisans ne peut laisser le randonneur indifférent. Classé à l'inventaire des bâtiments de France, Besse fait partie de ces villages que l'on n'oublie jamais. Avec ses maisons en pierre, serrées les unes contre les autres comme pour se protéger des hivers vigoureux et ses étroites ruelles qui invitent à la déambulation, Besse mérite plus qu'une simple traversée.

Pourquoi ne pas se prélasser sur la terrasse du café des Touristes, attendant à l'unique épicerie du village ou un peu plus haut devant la boulangerie qui sert la traditionnelle "Tourte de Besse"?

Une pause salvatrice avant la raide montée qui mène aux paisibles alpages d'Emparis. Un terrain de jeux de près de 3000 hectares face au panorama grandiose des aiguilles d'Arves et de la Meije.

Crédit photo : François Labande - PNE



Cascade de la sarenne (B)

Moins d'une centaine de mètres après le départ du GR54, une impressionnante cascade attend le randonneur. C'est la fille du torrent de Sarnennes qui prend sa source au glacier du même nom sur la station de ski de l'Alpe d'Huez. Il dévale ensuite une vallée encaissée avant de rejoindre le village d'Huez puis s'enfonce dans une gorge de raccordement avec la Romanche. Une halte rafraichissante avant d'appréhender la première ascension de ce grand tour.

Crédit photo : © Florence Chalandon